



LES ECRITS PROFESSIONNELS « Des Recommandations ANESM à la pratique de l'écrit »

8 DECEMBRE 2015

9 h - 17 h – MARSEILLE

Journée de formation à l'attention des professionnels AMP, Aides-soignants, Animateurs, intervenant auprès des usagers des secteurs social, médico-social et sanitaire.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Reconnaître les Recommandations des Bonnes Pratiques (ANESM) concernant écrits professionnels
- En dégager une démarche de production des écrits comme outils :
 - de transmission de l'action des intervenants
 - d'élaboration des projets personnalisés
- Améliorer sa pratique d'écriture professionnelle

CONTENU

- Identification dans les RBPP des éléments constructifs pour réaliser des écrits professionnels de qualité
- Reconnaissance du « bon usage » des protocoles sur les écrits : qui écrit ? à qui ? pourquoi ? qui est responsable de l'écrit ?
- Entraînement à la réalisation d'écrits

PUBLIC

AMP, Aides-soignants, Animateurs.

EVALUATION DE LA FORMATION

Synthèse des contenus de la formation ; Définition des objectifs individuels ; Evaluation individuelle et collective

ORGANISATION

Durée : **1 jour** (soit 7 h)

Dates : **8 décembre 2015**

Lieu : **Marseille** - CREAI 6 rue d'Arcole 13006 Marseille (métro Préfecture)

Participants : 1 groupe de professionnels de 15 personnes maximum

Intervenante : Hélène CATTANEO, consultante et intervenante en ressources humaines.

Tarif pédagogique : **220 €/personne**

METHODE PEDAGOGIQUE

Méthode : alternance d'apports méthodologiques (dossier thématique) et d'analyse constructive des écrits proposés par les participants et intervenants (dans le respect de la confidentialité des informations)

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner au CREAI 6 rue d'Arcole 13006 Marseille
par fax 04 96 10 06 69 ou par mail à : secretariat@creai-pacacorse.com

(remplir un bulletin par personne)

NOM—Prénom :

Fonction.....

Etablissement.....

Adresse.....

.....

Tél.....

Mail.....

LES ECRITS PROFESSIONNELS

8 DECEMBRE 2015

Coût : 220 €/personne

N° Formation CREAI 93130003013

La somme est à régler par chèque à l'ordre du CREAI PACA et Corse.

Quelques jours avant la formation, vous recevrez une convocation accompagnée du plan d'accès et de renseignements pratiques.

Le CREAI PACA et Corse se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre de participants n'est pas atteint, le règlement vous sera alors retourné.